



MAIRIE DE VIARMES
Place Pierre Salvi – Boîte postale 10
95270 VIARMES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

ORDRE DU JOUR

JEUDI 28 MARS 2024 à 20 heures
En salle Saint-Louis à VIARMES

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://viarmes.fr/>

- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 29 février 2024.
- Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

FINANCES :

1. Approbation du Compte de Gestion 2023
2. Vote du Compte Administratif 2023
3. Vote des taux d'imposition 2024
4. Vote des subventions municipales 2024
5. Autorisation au Maire à signer la convention 2024 d'objectifs et de moyens avec le Comité des Fêtes.
6. Autorisations de programme et crédits de paiement
7. Vote du Budget Primitif 2024

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 14 mars 2024

*Pour affichage,
Le Maire,*